

Politique des partenariats et des relations internationales

Sous la direction du Rectorat
Édition 2015

Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE

Politique des partenariats et des relations internationales

Sous la direction du Rectorat

5 Mai 2015

Impressum

Conception graphique: Hervé Stadelmann

mise en page: Olivier Jeannin

Edition

©HEP-BEJUNE

ISSN 1660-7120

Introduction :

Une institution tertiaire de formation des enseignants se doit d'être ouverte sur l'extérieur, pour remplir ses missions fondamentales bien entendu, mais aussi pour participer au développement et au rayonnement d'une région et contribuer à l'animation de la vie de la collectivité. Le positionnement de la HEP-BEJUNE dans un espace ouvert et intégrateur se construit également au croisement de plusieurs logiques complémentaires. Les missions constituent bien entendu une entrée prioritaire pour définir ce positionnement. La HEP est une institution en charge de la formation initiale et continue des enseignants. Elle conduit des travaux de recherche et met à disposition des ressources documentaires et multimédias dans les domaines de l'éducation et la formation. La contribution de la HEP au rayonnement pédagogique de l'espace BEJUNE implique qu'elle soit présente et représentée dans différents espaces et réseaux, en relation avec des acteurs multiples. À titre d'exemple, au niveau local et régional les relations avec les autorités scolaires et les professionnels de l'enseignement sont essentielles pour mener à bien les missions fondamentales. À un autre niveau, le Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants (CAHR) est une instance permettant l'institutionnalisation de collaborations entre les Hautes écoles au sein de l'espace romand de la formation tel que défini par la convention scolaire romande. Ces perspectives de collaboration s'étendent bien entendu à d'autres institutions, notamment sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Enfin à l'échelon national, les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques de Suisse se sont regroupées pour fonder l'association swiss-universities à l'automne 2012 et préparer ainsi la fusion des trois anciennes Conférences des recteurs, la CRUS, la KFH et la COHEP.

Les partenariats avec les Hautes écoles et la présence de la HEP-BEJUNE dans des réseaux scientifiques internationaux sont nécessaires à la réalisation de prestations de qualité et à leur amélioration continue et, plus globalement, à l'innovation. Il convient par conséquent de définir différents types de relations permettant de répondre à des enjeux de circulation d'informations, de consultation, de coordination ou encore de collaboration.

L'articulation de ces différentes logiques permet de délimiter les contours d'une politique institutionnelle de partenariats et de relations internationales, s'inscrivant elle-même dans le prolongement des orientations stratégiques énoncées pour les prochaines années, parmi lesquelles :

- construire et consolider notre identité spécifique d'institution de formation professionnelle tertiaire intimement connectée au terrain
- identifier, expérimenter et promouvoir des actions et des réflexions de pointe en matière de formation des enseignants et de circulation des savoirs
- être une institution de référence pour les questions d'éducation dans l'espace bejune

Dans la première partie, nous énonçons les objectifs à atteindre jusqu'en 2020. La seconde partie est consacrée à une présentation des mesures visant à opérationnaliser la politique des partenariats et des relations internationales.

Partie 1 : Objectifs de la politique des partenariats et des relations internationales

1/ Conforter le statut d'une institution de formation professionnelle connectée au terrain

Sur la base d'un principe d'alternance, les étudiants de la HEP-BEJUNE effectuent une partie de leur formation sur le terrain de la pratique professionnelle. L'efficacité d'une articulation entre théorie et pratique repose notamment sur des connexions continues entre les différents espaces de formation et entre les acteurs qui remplissent des fonctions dans chacun de ces espaces. La réponse aux enjeux de formation liés à la connexion avec le terrain de la pratique professionnelle, se situe dans des partenariats favorisant : la circulation des savoirs et des acteurs entre les deux espaces ; la concertation, la coordination et la collaboration ; le partage de visions et de cultures communes au sujet d'une formation professionnelle de niveau tertiaire.

2/ Positionner la HEP comme un partenaire incontournable dans l'espace BEJUNE

L'espace BEJUNE dispose de nombreux atouts pour débattre et mener des réflexions continues sur l'évolution de la profession enseignante et, plus globalement, du système scolaire. L'innovation et la créativité pédagogiques méritent d'être valorisées, notamment grâce aux synergies entre l'institution de formation et ses partenaires privilégiés dans cet espace, la communauté enseignante et les autorités scolaires. Dans la mise en oeuvre de ces synergies, la HEP doit se positionner comme un partenaire incontournable et plus précisément : alimenter la réflexion collective ; animer des espaces de débats scientifiques et professionnels ; proposer, porter ou accompagner l'innovation ; prendre en compte les attentes de ses partenaires privilégiés.

3/ Renforcer la visibilité et le rôle actif de la HEP dans la consolidation d'espaces régionaux et nationaux de formation et de recherche

De nombreuses formes de partenariat peuvent encore voir le jour sous l'impulsion du CAHR (formations initiales et post-grade communes, centres de compétences, partage des ressources documentaires, réseaux, collaborations scientifiques et unités de recherche interinstitutionnelles, etc.). La HEP-BEJUNE bénéficie d'une crédibilité lui permettant de jouer un rôle d'initiateur et de leader dans certains domaines de coopération interinstitutionnelle dans l'espace romand.

La Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Elle constitue la base de la nouvelle Conférence des recteurs des hautes écoles suisses. Le positionnement de la HEP-BEJUNE au sein de Swissuniversities dépend notamment de sa capacité à fédérer et à jouer un rôle proactif dans le renforcement des collaborations entre les hautes écoles de Suisse.

4/ Développer au niveau international des partenariats et coopérations sélectifs

Le développement de partenariats internationaux vise différents objectifs spécifiques :

- renforcer la visibilité et la crédibilité de la HEP-BEJUNE à l'international
- favoriser la mobilité des personnes et la circulation des savoirs permettre les collaborations scientifiques avec des centres de recherche d'autres pays pour l'organisation de manifestations, la réalisation de projets et de publications
- contribuer au processus d'amélioration continue de notre institution grâce aux comparaisons, aux conseils et au développement professionnel à l'international
- élargir les possibilités d'obtention de subsides de recherche

La mise en place d'une politique de partenariats internationaux prend appui sur certains principes garantissant l'efficacité des projets qui sont mis en oeuvre. En premier lieu, la signature d'un accord de coopération ne peut se faire que si des garanties existent concernant la qualité des échanges et les possibilités de faire vivre cet accord. Par ailleurs, outre le développement de coopérations dites « de proximité » avec des partenaires inter-

nationaux proches au niveau de l'organisation, du fonctionnement et des missions, la HEP-BEJUNE entend également trouver un équilibre dans l'instauration de relations avec : des institutions se situant dans des pays bénéficiant de conditions de développement moins avantageuses ; des institutions bénéficiant d'une reconnaissance d'excellence au niveau international.

5/ Créer des synergies permettant de développer des projets d'envergure

Certains projets d'envergure et novateurs, dans les domaines pédagogiques, scientifiques ou encore culturels, peuvent difficilement être portés et développés par une seule institution tertiaire. L'espace BEJUNE, tout d'abord, est riche en partenariats potentiels de qualité grâce à la présence d'institutions telles que l'Université de Neuchâtel, la HE-Arc, l'IRD, la COFRA, etc. Ce contexte favorable mérite d'être exploité pleinement, au service de la réalisation de projets interinstitutionnels et de la création d'espaces communs entre des institutions qui ont suffisamment d'intérêts communs, en plus de la proximité géographique, pour développer des synergies. Dans sa politique de partenariats et de relations internationales, la HEP-BEJUNE doit se donner les moyens de trouver les meilleurs partenaires en fonction de projets précis.

Aux niveaux régional et national, des structures comme le CAHR, la CIIP et Swissuniversities, mentionnées ci-dessus, constituent bien entendu des leviers importants pour la réalisation de projets ambitieux méritant le regroupement de plusieurs institutions.

Partie 2 : Organes d'opérationnalisation de la politique de partenariats et des relations internationales

Le Rectorat de la HEP-BEJUNE est responsable de la mise en oeuvre de la politique des partenariats et des relations internationales. Il en assure la cohérence générale en adéquation avec les missions fondamentales de l'institution, ainsi que la complémentarité et la communication des actions menées. Tous les membres du personnel de la HEP sont potentiellement des acteurs de l'opérationnalisation de la présente politique. Ils peuvent proposer des projets de collaboration et les développer dans le cadre de leurs activités avec différents partenaires de la formation, de la recherche ou encore de la documentation.

1/ Commissions consultatives externes

Les instances de consultation externe remplissent chacune des fonctions spécifiques de par leur composition, leur mandat et la fréquence des rencontres organisées. Au sens large, la consultation recouvre : l'échange d'informations sur des orientations, projets, besoins ou attentes réciproques, le recueil d'avis et de conseils éclairés ; l'identification de synergies et le développement de projets communs. Les commissions consultatives sont au nombre de quatre :

- ***Commission interparlementaire***

La commission interparlementaire HEP-BEJUNE a notamment pour mandat d'examiner le rapport de gestion bisannuel de la HEP-BEJUNE, prévu à l'article 25 du Concordat intercantonal avant qu'il ne soit porté à l'ordre du jour des Parlements des cantons signataires. Elle est par ailleurs compétente pour examiner les objectifs stratégiques, les missions et prestations (formation, recherche, médiathèque), le budget et les comptes de fonctionnement et d'investissement.

- ***Commission BEJUNE de la formation des enseignants***

Cette commission traite de la problématique de formation des enseignants dans un souci de concertation, de veille et de réflexion sur des questions pédagogiques. Organe consultatif de la HEP, elle émet des avis et des recommandations à l'intention du Comité stratégique ou du rectorat. La commission se veut être un lieu d'échanges, de débat et de concertation entre la HEP et les principaux acteurs institutionnels concernés par la formation des enseignants de l'espace BEJUNE que sont les services employeurs et les directions d'établissement.

- ***Conseil scientifique***

Organe consultatif de la HEP-BEJUNE à valeur prospective, le Comité scientifique aide le rectorat et le Comité stratégique à anticiper les évolutions de l'éducation au niveau

international en vue de leur prise en considération dans la définition et la mise en oeuvre des orientations stratégiques de la HEP. Il émet notamment des avis et recommandations sur les orientations prioritaires et les coopérations à encourager dans le domaine de la formation et de la recherche, ainsi que sur tout autre objet soumis par le Comité stratégique et le rectorat.

2/ Accords-cadres et Conventions de collaboration pour des projets spécifiques

Si le CAHR, la CIIP et Swissuniversities constituent des leviers incontournables pour le développement de partenariats interinstitutionnels, la HEP-BEJUNE peut également signer différents types d'accords avec des partenaires institutionnels ou d'autres entités sur la base des principes énoncés dans les objectifs de la politique :

- L'accord-cadre de coopération formalise une volonté commune de deux institutions de développer et d'approfondir des collaborations dans le cadre de différents programmes de recherche et de formation en vue d'enrichir les compétences et l'expérience du corps professoral, d'augmenter les échanges scientifiques et d'accroître les qualifications des étudiants

- La convention de collaboration spécifique avec un ou plusieurs partenaires est centrée sur la réalisation de projets précis en lien avec la formation, la recherche, la mission culturelle ou de documentation pédagogique, l'organisation d'une manifestation, etc. Ces projets portent sur des activités spécifiques que la HEP envisage de développer (ou dans lesquelles elle souhaite être impliquée) avec l'appui de partenariats externes régionaux, nationaux ou internationaux.

3/ Programmes de formation initiale, post-grade et doctorale

Les programmes de formation orientés vers le partenariat ont vocation à être portés par plusieurs institutions, dont la HEP-BEJUNE. Cette dernière peut occuper une position de leader dans le développement de certains de ces programmes de formation initiale ou à visée de développement professionnel. L'implication de la HEP dans la mise en oeuvre d'offres de formation au niveau régional, ou de centres de compétence nationaux orientés vers la formation des enseignants constitue un enjeu important pour les prochaines années.

L'engagement de la HEP dans des programmes de formation de niveau tertiaire, notamment en partenariat avec des écoles doctorales universitaires, répond à des objectifs de développement professionnel ou de formation de la relève scientifique.

4/ Structures collaboratives à visée pédagogique et scientifique

Au-delà des instances de consultation, la réalisation de projets réunissant des acteurs pluriels issus de différentes institutions implique la mise en place de structures collaboratives, à l'initiative de la HEP ou de certains de ces partenaires.

La HEP se doit d'être réactive lorsqu'elle est sollicitée et proactive pour devenir un partenaire incontournable quand se mettent en place des projets innovants dans l'espace BEJUNE autour, par exemple, du plan d'études, des pratiques pédagogiques, du plurilinguisme, des nouvelles technologies, etc. Sur la base d'une délimitation des domaines dans lesquels la HEP entend pérenniser son expertise, elle peut jouer différents rôles, de la réflexion à l'action, de l'accompagnement à l'évaluation scientifique.

Afin de cultiver son expertise, la HEP doit également développer des structures d'accueil, temporaires ou permanentes, propices aux collaborations. Les Unités de recherche et divers groupes de travail illustrent parfaitement ces structures d'accueil. Dans le champ de la formation, différentes équipes orientées vers la pédagogie et la didactique et impliquant des formateurs, des chercheurs et des enseignants du terrain sont encore à développer.

5/ Manifestations ouvertes sur l'externe

Afin de répondre de manière adéquate aux objectifs de renforcement de la visibilité de l'institution, mais aussi de consolidation de son rôle actif dans le partage de connaissances et dans l'animation de débats autour de l'éducation et la formation, la HEP-BEJUNE met en oeuvre et diffuse chaque année, par son service Communication, un calendrier institutionnel de manifestations scientifiques, pédagogiques, culturelles, ouvertes à l'externe.

Espaces de débats, de circulation des savoirs ou de promotion des idées innovantes, ces manifestations s'adressent à l'ensemble des acteurs professionnels, scientifiques, sociaux, politiques de l'école. Elles visent également à mettre en oeuvre le service à collectivité que se doit de rendre une institution tertiaire positionnée dans l'espace BEJUNE.

6/ Bureau des relations internationales et de la mobilité

Placé sous la responsabilité du Vice-recteur de la recherche et des ressources documentaires, le bureau des relations internationales et de la mobilité a pour mission principale d'opérationnaliser les objectifs liés au développement de coopérations au niveau international. Il applique pour cela les principes énoncés dans la présente politique. Il initie et gère les contacts avec des institutions étrangères jusqu'à la signature d'accords de coopération. Il assure le suivi des projets de collaboration et participe à l'organisation de manifestations internationales.

Selon les accords en vigueur, le bureau des relations internationales et de la mobilité organise l'accueil de collègues étrangers, invités dans le cadre de mandats ou de projets spécifiques. Il reçoit également et traite selon les directives en vigueur les demandes de mobilités des collègues de la HEP souhaitant effectuer un séjour à l'étranger, dans le cadre du développement professionnel

ou de la réalisation d'activités scientifiques. Il accueille les étudiants et les conseille sur les possibilités de mobilité en lien avec les partenariats internationaux entretenus par la HEP. Ce travail de conseil auprès des étudiants est réalisé en coordination avec le service académique et les filières de formation habilitées à valider les projets de mobilité dans le cadre de parcours de formation.

Il effectue un travail continu de veille et informe sur les programmes de mobilité mis en place par des organismes nationaux ou internationaux de type Swiss-European Mobility Programme. Ce travail de veille vise par ailleurs à identifier différentes sources de financement possibles pour la réalisation de projets, aussi bien auprès d'organismes publics que institutions privées comme les fondations.

Le bureau des relations internationales travaille en étroite collaboration avec le service communication de la HEP chargé de référencer et de faire la promotion de l'ensemble des activités de la HEP ouvertes vers l'externe.

